



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2014

Date de convocation du conseil municipal : le 2 juillet 2014

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, Jean-Luc BASSET, André BONSIGNORE, Marie-Claude CHANTELAUZE, Pierre-Emmanuel JACQUEMET et Nadine VERNEY

Absents ou excusés : Sylvie OLLIVIER, Marianne MICHEL, Antoine GIEU et Mikaël THOMAS

Pouvoirs : Sylvie OLLIVIER à Yves GENEVOIS, Marianne MICHEL à Pierre-Emmanuel JACQUEMET et Antoine GIEU à Marc ARNAUD

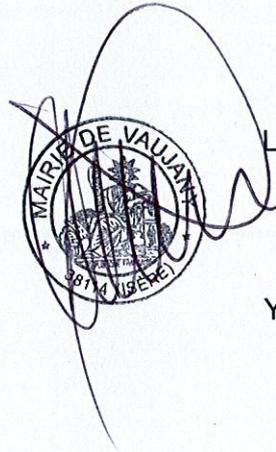
Secrétaire de séance : Monsieur Pierre-Emmanuel JACQUEMET

**Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :**

[www.mairie-de-vaujany.fr](http://www.mairie-de-vaujany.fr)

- Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 20 juin 2014.
- Le Conseil confirme les décisions de la Commission d'appel d'offres d'attribuer les marchés relatifs à la fourniture, livraison et installation de mobilier et petit matériel pour la résidence de tourisme les Épinettes de la manière suivante :
  - Lot 1 « Mobilier Literie Rideaux » à la société S.D.C.H.J.G. DIFFUSION pour un montant total base + options de 435 866.28 euros HT ;
  - Lot 2 « Vaisselle et petit matériel ménager » à la société CENTRAL DIFFUSION SAS pour un montant de 25 970.11 euros HT ;
  - Lot 3 « Télévision » la société HIFI VIDEO GAMBETTA SARL pour un montant de 16 750.00 euros HT.
- Le Conseil décide d'attribuer les marchés relatifs aux travaux de rénovation des cabines des téléphériques I et II faisant l'objet d'un phasage sur deux années, de la manière suivante :
  - Lot 1 « Rénovation de la structure des cabines » à la société CIC ORIO pour un montant total de 517 712.00 euros HT ;
  - Lot 2 « Rénovation électrique des cabines » à la société SEMER pour un montant total de 60 756.00 euros HT.
- Le Conseil approuve l'avenant n°2 au marché de Travaux de réalisation d'un appareil de liaison entre le Pôle loisirs et le Centre village, Lot 2 « Fabrication et livraison de deux appareils inclinés de liaison comprenant également la mise en service » intervenu avec le groupement CAMPENON BERNARD REGIONS et SKIRAIL actant le transfert du marché de SKIRAIL au bénéfice de la société POMAGALSKI.
- Le Conseil approuve le dossier de demande d'autorisation « Unité Touristique Nouvelle » en vue de la réalisation du programme Immobilier « Les Edelweiss ».
- Le Conseil prend acte du rapport annuel d'activités pour la gestion des équipements en eau potable sur le territoire de la Commune durant l'année 2013 établi par VEOLIA EAU.
- Le Conseil décide de passer un marché complémentaire pour le remplacement de membranes de microfiltration des unités de traitement d'eau potable de la station de la Vilette avec la société CONCORTEAU pour un montant de 45 500.00 €HT.
- Le Conseil décide de renouveler la convention de mandat de gestion de l'accueil et des états de lieux des gîtes communaux intervenue avec la SARL GSC pour une durée d'un an à compter du 12 novembre 2014.
- Le Conseil approuve le renouvellement de la convention de mandat de gestion des gîtes communaux entre la Commune de Vaujany et le SIRT pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015.

- Le Conseil approuve le renouvellement du bail de gestion de l'ensemble immobilier de la Cascade et du Dôme des Rousses confié à la société ODALYS RESIDENCES pour deux périodes successives de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015.
- Le Conseil approuve les tarifs pour la saison d'hiver 2014 – 2015 pour la Résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre ».
- Le Conseil approuve la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.



Le Maire,

Yves GENEVOIS